



L'an deux mille vingt-trois le 23 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 16 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – Mme HAUSSEUR Sandra – M. BECCHETTI Daniel
M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAHANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe
Mme FRANCOIS Valérie – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER
Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme MARCHAL Astrid – M. CHERY Chantal – M. DELATTE
Hubert
M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT
REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. L'HUILLIER Nicolas – M. REGNIERE Patrice – M. FRANCOIS Vincent
M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier – M. BASTIEN Claude
M. MOUGINET Dominique – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain -
Procurations : M. FAUCHEUR Dominique à Mme FRANCOIS Valérie – M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe
M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. VINCENT Yvon à
M. FEGER Serge -
Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. THIRY Philippe -
Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie
L'assemblée dénombrait : 46 **votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 5
Excusés : 2
Votants : 46
Date d'affichage : 28 novembre 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 46
Contre :
Absentions :

DECHETS MENAGERS

06/11/2023

**Actualisation des tarifs 2024 d'apport de déchets professionnels
à la déchetterie communautaire**

Vu la délibération en date du 24.11.2022 fixant les tarifs d'apports de déchets professionnels
à la déchetterie communautaire,
Vu l'avis du groupe de travail commun finances et déchets ménagers du 08.11.2023,

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge des déchets ménagers et de l'environnement,
rappelle que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné accepte les apports de
déchets par les professionnels à la déchetterie communautaire.

Pour rappel, les tarifs en vigueur au m³ sont actuellement les suivants :

- Bois = 25 €
- Carton = 7 €
- Déchets verts = 10 €
- Gravats = 25 €
- Déchets non valorisables = 55 €

Suite aux évolutions des coûts de traitement des déchets, de l'ordre de 12%, et l'ajout de la filière
plâtre, Véronique SCHEFFLER, après avis du groupe projet, propose de modifier la grille tarifaire pour
tous les apports de déchets professionnels à la déchetterie communautaire, à compter du 1^{er} janvier
2024 et selon le tableau ci-dessous :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2024
BOIS	28 €
CARTONS	8 €
DECHETS VERTS	11 €
GRAVATS	28 €
PLATRE	36 €
DECHETS NON VALORISABLES	60 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** la modification des tarifs concernant les déchets non valorisables,
- **Propose** les nouveaux tarifs suivants, applicables dès le 1^{er} janvier 2024 pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2024
BOIS	28 €
CARTONS	8 €
DECHETS VERTS	11 €
GRAVATS	28 €
PLATRE	36 €
DECHETS NON VALORISABLES	60 €



CLAUDE THOMAS
2023.11.28 16:00:21 +0100
Ref:20231127_163201_2-1-O
Signature numérique
le Président